

## MONTRICHER-ALBANNE

# Les travaux de stabilisation du lit de l'Arc dans le secteur de Ferropem seront terminés fin mai

Depuis le 15 février dernier, d'importants travaux de stabilisation du lit de l'Arc se déroulent sur le secteur de Ferropem, entre les communes de Saint-Julien-Montdenis et Montricher-Albanne. Depuis les années 1990, l'Arc connaît une forte incision dans ce secteur, qui s'aggrave à chaque crue. Lors de celle de 2008, le seuil du Bochet a été détruit, ce qui a accéléré la propagation du front d'érosion vers l'amont, jusqu'au pont des Anglais où elle était de l'ordre de 3 à 4 mètres. La compétence "Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations" (GEMAPI) étant exercée depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019 par le Syndicat du Pays de Maurienne (SPM), après transfert des intercommunalités, c'est à lui que revient la maîtrise d'ouvrage de ce chantier d'un montant, hors maîtrise d'œuvre et études annexes, de 700 000 € HT.

Mardi 4 mai une visite du chantier s'est déroulée en présence d'Yves Durbet, président du SPM, de Jacques Arnoux, vice-président en charge de la GEMAPI, des maires Sophie Verney (Montricher-Albanne), François Rovasio (Saint-Julien-Montdenis), de Daniel Aymard, adjoint aux travaux de Saint-Michel-de-Maurienne et vice-président de la communauté de communes Maurien-



Olivier Lamy présente le chantier : sous le pont des Anglais le radier est terminé, et l'Arc est dévié rive gauche (terminée) pour réaliser les travaux rive droite.

ne Galibier, et des responsables des entreprises concernées : Vinci Construction Terrassement, Duverney TP et TP Manno.

Comme l'a rappelé Yves Durbet, « cette incision importante du lit de l'Arc mettait en péril l'usine Ferropem, dont on salue la continuité de l'activité industrielle, les quelques milliers d'euros que l'on met dans la protection de ces servent à quelque chose : c'est donc un enjeu sur une activité économique ;

c'est aussi un enjeu sur une route départementale : l'accès à Montricher-Albanne et la station des Karellis ; enjeu sur les lignes électriques, sur les habitations. Les deux seuils qui ont été réalisés à l'aval ont permis de conforter la berge en rive gauche où il y avait un affouillement important sous le village du Bochet, et rive droite où il y avait de nombreux équipements enterrés sous l'ancienne RN6 ». Et il soulignait la difficulté de chacune des infrastructures pour

réaliser ces travaux et la pertinence de la compétence GEMAPI au SPM, qui couvre la totalité du bassin de l'Arc. « Depuis 2019 nous travaillons avec nos équipes techniques, dont Séverine Decroo, chef du pôle GEMAPI. Une première tranche avait été réalisée par la 3CMA, au nom du SPM qui a pris le relais, mais nos équipes travaillaient déjà sur ce projet. Le chantier a été possible grâce à des financements : aide de l'État, pas intégralement consommée sur la tranche 1 ce qui a permis d'entreprendre rapidement cette tranche 2, complétée par d'autres partenaires : le Département, RTE, EDF, et l'Europe, dans

le cadre des financements ALCOTRA ».

## Un travail d'excellence

C'est le maître d'œuvre, Olivier Lamy (ONF, service Restauration des Terrains de Montagne) qui a fait le point sur le chantier : création d'un radier sous le pont des Anglais ; protection des berges en aval de ce pont, sur un linéaire de 260 m ; création d'un seuil de stabilisation du lit de l'Arc dit du Claret. Sur la rive gauche alternent des enrochements secs et bétonnés, ces derniers plus hauts et plus raides face au torrent du Claret qui amène régulièrement quelques milliers de m<sup>3</sup> de laves torrentielles, qui renvoient l'écoulement sur la rive gauche. Le seuil a été réalisé aux deux tiers sur la partie gauche, avec un détournement du flux en rive droite, il est en cours sur ce dernier tiers après transfert du flux en rive gauche, et le chantier sera terminé, comme prévu, fin mai.

La crue de 2020 du torrent du Poucet, qui a nécessité un curage de 55 000 m<sup>3</sup>, a permis d'approvisionner le chantier en gros blocs (jusqu'à 3 ou 4 tonnes !) avec un minimum de nuisances (passage des camions sur l'autoroute), ce dont s'est réjoui François Rovasio et les autres élus présents. Tous ont d'ailleurs félicité le maître d'œuvre et les entreprises pour l'excellence du travail réalisé.

Pierre Dompnier



Protection sous l'usine Ferropem : alternance d'enrochements bétonnés et secs. À gauche, dans la végétation, la conduite d'eau de Saint-Jean, accrochée au soutènement de la route, fait partie des équipements à protéger.



Le seuil du Claret, d'une hauteur de 3,5 m, est destiné à limiter l'érosion. Belle maîtrise des conducteurs pour manipuler ces blocs énormes !